



ASSOCIATION POUR UN NOUVEL ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

École maternelle et élémentaire «MAIN DANS LA MAIN»

128 bis rue Lacroix - Impasse Miribel

59 100 ROUBAIX

Site: ecolemaindanslamain.com Contact: ecoleanas@hotmail.com

Procédure d'inscription – Année 2023/2024

Maternelle et élémentaire

Madame, Monsieur,

Vous avez exprimé le désir d'inscrire votre enfant à l'école Main dans la main. Nous vous remercions pour votre confiance et vous invitons à prendre connaissance des différentes étapes à suivre.

ETAPE 1 : Vous devrez nous faire parvenir la fiche d'inscription complétée et signée par les responsables légaux, accompagnée des documents suivants:

- Les photocopies du livret d'évaluation en cours et de l'année précédente ou le bilan d'inspection pour les enfants en IEF,
- Les photocopies du livret de famille (père, mère et enfant concerné),
- La fiche médicale assidûment remplie et les photocopies des pages de vaccins à jour,
- Une enveloppe timbrée au tarif normal et libellée à votre nom et adresse,
- Le paiement des frais d'étude du dossier d'un montant de 20 euros: en espèces ou par chèque à l'ordre de: l'association ANAS. *Cette somme reste acquise quelle que soit la décision prise concernant l'inscription.*

ETAPE 2 : Après **étude du dossier complet** par la commission pédagogique d'admission, un courrier vous sera envoyé **avant le 20 mars 2023** vous précisant l'inscription de votre enfant à l'école, son refus ou sa mise sur liste d'attente. Pour tout renseignement complémentaire, merci de nous joindre par mail à l'adresse suivante: ecoleanas@hotmail.com ou par téléphone au 03 20 46 39 09

ETAPE 3 : Une fois l'inscription confirmée, sa finalisation vous sera précisée et des documents complémentaires vous seront demandés **courant mai**, à savoir :

Un chèque de caution (daté au 01/08/23) comprenant le montant d'un mois de frais de scolarité (cf. règlement financier) à l'ordre de l'ANAS. *Ce chèque constitue une garantie et sera encaissé en cas de non-respect du règlement financier ou de rétractation sous un délai de 15 jours après la validation d'inscription. Aucune contestation ne sera retenue.*

- Règlement intérieur accepté et signé
- Mise en place du prélèvement mensuel SEPA
- Pour les parents divorcés : une copie du jugement
- 2 photos d'identité récentes



Fiche d'inscription

Année 2023 – 2024

DEMANDE D'INSCRIPTION EN CLASSE DE :

ELEVE :

Nom: Prénom:

Date de naissance:/...../..... Sexe: F / M

Lieu de naissance:

Nationalité:

Responsable(s) légal(ux): mère et père père mère autre:

Domicile de l'enfant chez: mère et père père mère autre:

Établissement d'origine:

(A cocher) Mon enfant faisait l'objet d'une Instruction En Famille (IEF) en 2022/2023

Nom de l'établissement:

Adresse:

Code postal: Commune:

Dernière classe fréquentée: durant l'année scolaire: 20.... / 20.....

Si redoublement, indiquez la classe redoublée:

SITUATION FAMILIALE :

Mère:

Nom: Nom de jeune fille: Prénom:

Tél fixe: / / / / Portable: / / / /

Courriel:@.....

Adresse:

Code postal: Commune:

Situation familiale: mariée divorcée séparée veuve autre:

Profession:

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ENFANT :

*Au cours de ces deux dernières années, votre enfant a-t-il fait l'objet d'un suivi particulier ?
(Orthophoniste, psychologue, psychomotricien, etc.) Si oui, pouvez-vous nous préciser pour quels motifs ?*

.....

.....

.....

.....

.....

MOTIVATIONS :

Pour quelles raisons demandez-vous à inscrire votre enfant à l'école «Main dans la main»?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Règlement financier

Année 2023/2024

Le règlement financier a été établi afin d'informer les familles des conditions financières liées à la scolarisation de leur(s) enfant(s). Les frais qu'engagent le fonctionnement d'une école repose entièrement sur la participation financière des familles, nous ne jouissons d'aucune subvention de l'état. Les frais de scolarité ont été fixés à 180 euros par enfant et par mois. Ce montant ne couvre pas le coût réel lié à la scolarité d'un élève mais nous voulons que l'école reste accessible au plus grand nombre. Les frais de fournitures englobent les manuels scolaires et une partie du matériel pédagogique. (Les fournitures scolaires restent à la charge des parents.)

IMPORTANT : La somme globale due à l'école et pour laquelle vous vous engagez à régler l'entièreté a été répartie sur 10 mois (de septembre à juin) afin de faciliter le paiement pour les familles. De ce fait, en inscrivant votre enfant vous vous engagez à régler la totalité de la somme même en cas de départ au cours de l'année.

	Pour 1 enfant inscrit	Pour 2 enfants inscrits	Pour 3 enfants inscrits	Pour 4 enfants inscrits
Frais de scolarité (sur 10 mois)	180 euros / mois	170 euros / mois / enfant	154 euros / mois / enfant	140 euros / mois / enfant
Frais de fournitures (paiement unique à la rentrée)	60 euros	60 euros / enfant	60 euros / enfant	60 euros / enfant
Frais de garde du midi	20 euros / mois	20 euros / mois / enfant	20 euros / mois / enfant	20 euros / mois / enfant

En inscrivant leur enfant à l'école Main dans la main, les parents s'engagent à assurer la charge financière correspondant à sa scolarisation durant l'année complète, même en cas de départ. Aucun remboursement ne pourra être effectué.

Noms & prénoms / signatures des parents:

Nos chers donateurs

A elles seules, les cotisations ne suffisent pas à couvrir l'ensemble des frais liés aux besoins de l'école, c'est pourquoi nous sollicitons la générosité de toute personne qui souhaite participer à la pérennité de celle-ci. Nos chers donateurs se trouvent peut-être dans votre entourage (un oncle, une tante, des grands-parents, ...), faute de pouvoir y participer vous-même n'hésitez pas en parler autour de vous !

Pour ce faire, un don mensuel peut être effectué via notre site ecolemaindanslamain.com ou en remettant à la banque le second coupon rempli.

Cocher la mention utile:

- Je ne souhaite pas faire de don mensuel.
- J'ai déjà fait un don mensuel sur le site.

PARTIE A CONSERVER PAR L'ÉCOLE (Ne pas découper)

Coordonnées du donateur:

Nom: Prénom:

Adresse:.....

Numéro de téléphone:

s'engage à verser la somme de: 10€ 20€ 30€ 50€ autre:
(entourer la somme désirée)

le de chaque mois à compter de ce jour (...../...../.....)

ORDRE DE VIREMENT

(A fournir à votre banque afin de mettre en place un virement permanent)

Je soussigné(e)..... donne l'ordre de virer la somme de
le de chaque mois à compter de ce jour/...../..... au profit de:

L'Association pour un Nouvel Accompagnement Scolaire (ANAS)

128bis rue Lacroix - impasse Miribel

59 100 ROUBAIX

IBAN:FR69 2004 1010 0523 8989 2D02 626

BIC: PSSFRPPLIL

Date et signature: